

Jasmin, Ant. Lagarde, W.-M. Kelly, J. Hogan, J.-J. Fahey, R. Crévier, J.-S. Maynard, J.-W. Meloche, G.-E. Pagé, A.-N. Allaire, L. Larose, W.-L. O'Donoghue, G.-J. Ducharme, H.-L. O'Donoghue, J.-B. Desaulniers, J.-T. Lebrun, A.-B. Charbonneau, et les élèves-maitres de l'école normale Jacques-Cartier.

Le deuxième ordre du jour: motions et avis de motions ouvre la séance de l'après-midi.

M. J.-O. Cassegrain propose, secondé par M. P. Ahern:

« Que l'Association des Instituteurs de l'Ecole normale Jacques-Cartier sent le besoin d'exprimer, à l'occasion de la mort de l'hon. M. Gédéon Ouimet, outre ses regrets profonds, la sincère admiration qu'elle a toujours eue pour cet éducateur distingué.

« Qu'elle se fait un devoir de consigner dans ses archives, à la mémoire de l'un de ses plus insignes bienfaiteurs, un tribut de reconnaissance pour les services nombreux qu'il lui a rendus spécialement dans l'organisation du Fonds de retraite.

Unaniment adopté.

M. le Président adresse des remerciements à M. H. Scott, instituteur militaire et professeur de gymnastique à l'Ecole normale Jacques-Cartier, qui vient de nous donner une exhibition très réussie des exercices que ses élèves savent accomplir. Cette leçon de choses vues vaut mieux que toutes les conférences. Il le félicite et félicite en même temps messieurs les élèves-maitres de leur rapides progrès.

M. J.-O. Cassegrain, secondé par M. C. Leblanc, propose qu'un vote de remerciements soit offert à MM. les Commissaires des Ecoles catholiques de Montréal pour la remise du congé habituel qu'ils avaient enlevé l'hiver dernier. Ce congé est accordé à la condition expresse cependant, que les professeurs assistaient aux réunions pédagogiques de l'Association.

Voté à l'unanimité.

M. A.-D. Lacroix s'excuse de n'avoir pu assister à la séance du matin, ayant été retenu par une assemblée du comité des finances des écoles catholiques de cette ville. Proposé par M. J.-V. Desaulniers et secondé par M. A.-B. Charbonneau, qu'un vote de remerciements soit offert à M. l'abbé Perrier qui a si bien plaidé notre cause à la Commission scolaire de cette ville.

Les mêmes proposent également qu'une semblable motion soit offerte à M. l'abbé Dubois pour les services qu'il a rendus à l'Association dans cette circonstance. Ces deux motions sont vivement applaudies par l'assistance, et va sans dire, unaniment adoptées.

M. le Président suggère que M. l'abbé Perrier soit nommé membre honoraire. Applaudissements redoublés.

M. Perrier se lève et remercie en ces termes:

Monsieur le Président,

Messieurs,

« C'est avec reconnaissance que j'accepte le titre de membre honoraire de votre association. Le but de vos réunions, c'est de vous entretenir des sujets qui ont trait à une question dont personne aujourd'hui ne conteste l'importance. L'éducation et l'enseignement de l'enfance et de la jeunesse passent à bon droit aux meilleurs esprits comme une question vitale pour les sociétés; mais si cette matière est souvent traitée, il s'en faut de beaucoup que les théoriciens s'entendent sur le but à atteindre et sur les moyens à prendre pour y parvenir. Ces divergences ne sauraient surprendre, quand on considère que ces écrivains ne s'entendent guère sur la psychologie et sur la religion, d'où la pédagogie reçoit ses principes fondamentaux.

« Pour vous, Messieurs, dont les convictions religieuses sont uniformes, vous ne connaissez pas ces variations; et M. le Principal de l'Ecole normale, continuant la série de ses solides conférences sur la psychologie, qui a tant passionné les esprits au dix-neuvième siècle, contribue pour sa part à bien établir l'uniformité et la stabilité d'une saine méthode pédagogique.